

Colère à grande vitesse à la gare TGV

Ils sont en colère. L'association des usagers du TGV Vendôme-Paris (ASUTGV), par la voix de son président Stéphane Adam, s'est fendue d'un courrier, lundi, à Effia Stationnement. Cette société gère le parking automobile de la gare TGV de Vendôme-Villiers. « Avec rigidité », selon l'ASUTGV.

En cause ? La question des abonnements annuels. « Les usagers de Vendôme désireux de s'abonner à l'année ne peuvent le faire auprès des guichetiers et doivent le faire en écrivant à Saint-Pierre-des-Corps (siège de la société, NDLR), alors que les abonnements mensuels sont payables à Vendôme, se plaint Stéphane Adam. De plus, ils doivent le faire obligatoirement en début d'année civile. » Autre point de discorde : « Nous avons appris par des usagers que vous aviez supprimé la mensualisation en tant que mode de règlement, nécessitant le paiement à l'avance de 285 €. » L'ASUTGV redoute du coup qu'Effia « limite au maximum le recours aux abonnements annuels ». En toile de fond, la rentabilité, évidemment.

« Jamais au grand jamais, il n'a été question de supprimer les abonnements », rétorque Robin Debost, le directeur du secteur Ouest d'Effia. « Et si on voulait être vraiment rentable, on ne prendrait pas

d'abonnés et uniquement des clients de passage. Or ce n'est pas le cas. » Tombant des nues, le directeur tient à rappeler que « Vendôme est un des parcs les moins chers de France (environ 30 € pour un abonnement mensuel). Ailleurs, on n'est pas loin du double. Il y a 4 ans, nous avons réalisé une extension du parking, des investissements qui n'ont jamais été repercutés sur les tarifs. »

S'agissant de la question des abonnements annuels à souscrire à Saint-Pierre-des-Corps, Robin Dubost n'exclut pas « d'y remédier ». Il explique par ailleurs que l'inscription obligatoire en début d'année dépend « d'un exercice calendaire assez complexe ». Et que dans tous les cas, il est prêt « à une entrevue avec des représentants de l'ASUTGV. Jusqu'ici, je n'ai jamais été saisi d'un rendez-vous. Mais je m'y rendrais bien volontiers. Je gère des parkings de Brest à Toulouse. Si je ne sais pas les problèmes, je ne peux pas les deviner. »

A bon entendeur... Pour Robin Dubost « encore faudrait-il que l'approche de l'ASUTGV ne soit pas uniquement vindicative ». Manière de rappeler qu'avec les colères à grande vitesse, généralement les problèmes font du surplace ?

Y-A.H.